



L'Hermenault, le 28 janvier 2026

**Le Président du SIVOM Pôle
Educatif Jules Verne
13 rue de la Gazellerie
85570 L'Hermenault**

objet : Inscriptions scolaires – Rentrée de septembre 2026

Madame, Monsieur ;

Nous vous informons que la scolarisation de votre enfant est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.

La carte scolaire, qui détermine l'affectation des postes d'enseignants ainsi que les ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée de septembre, est validée dès le mois de février. Il est donc nécessaire d'anticiper les inscriptions scolaires.

Deux écoles sont à votre disposition sur les quatre communes du SIVOM :

- **École publique Jules Verne**, rue Chantal Dormegnies à L'Hermenault (02 51 52 92 15 - ce.0851632m@ac-nantes.fr)
- **École privée RPI**, rue de la Huguenotterie à Saint-Cyr-des-Gâts (02 51 87 77 66 - ecopri-stcyrdes-gats@wanadoo.fr) et impasse Notre-Dame à L'Hermenault (02 51 00 16 37 - ecole-damehermenault@wanadoo.fr)

Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec les directrices des établissements afin de découvrir l'environnement dans lequel évoluera votre enfant durant les prochaines années.

Par ailleurs, la **cantine scolaire** et la **garderie périscolaire** sont gérées par le SIVOM. Nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec nos services afin de procéder également aux inscriptions correspondantes.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

**Le Président,
Jean-Paul RIVIERE**

